



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2020

Rapport n° CP 2020-002

**SOUTIEN AUX ORGANISMES ASSOCIÉS : PREMIÈRES AFFECTATIONS 2020 - BIENNALE
D'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE - RI PLAN FRICHES - ADHÉSION CLUB DES ACTEURS DU
GRAND PARIS - AVENANT CONVENTION DISNEY N°9- SIGNATURE DU PPA GRAND ORLY**

Amendement

Un article est ajouté à la délibération, formulé ainsi :

« décide, dans la perspective de son adhésion au Club des acteurs du Grand Paris, de porter au sein de ce club, et en lien avec IDF Mobilités, le projet de création d'un Réseau Express Régional Vélo (RER V) sur le territoire francilien. »

Exposé des motifs

FAVORISER L'USAGE DU VELO AVEC UN « RER V », EN AGISSANT AUPRES DES ACTEURS DU GRAND PARIS

Le développement des circulations douces, et en particulier l'usage du vélo, répond à des enjeux franciliens importants en termes de mobilité, de qualité de l'air, de santé, de lutte contre le bruit, ou encore de tourisme. La multiplication des pics de pollution ces dernières années, avec les dangers sanitaires qui en découlent, montre l'urgence à changer les pratiques en matière de mobilité des franciliens, en renforçant la part modale du vélo.

La politique de développement du vélo constitue, avec celle des transports en commun à laquelle elle est étroitement liée, l'un des plus grands défis pour notre région dans les années à venir.

Ces ambitions, en particulier pour la réalisation d'infrastructures cyclables, doivent pouvoir s'appuyer d'une part sur des ressources financières conséquentes et de long terme, d'autre part sur l'implication de l'ensemble des acteurs territoriaux.

La Région pour sa part, peut et doit aller de l'avant.

Plusieurs associations, réunies dans le collectif Vélo Ile-de-France, rassemblant près de 4 000 adhérents, travaillent sur l'idée d'un réseau express régional vélo (RER V), selon une approche globale du territoire régional, et dépassant la logique des communes.

Alors que la présidente de la Région et d'Ile-de-France Mobilité s'est déclarée « intéressée par la proposition d'un RER V », notre collectivité doit dès à présent faire un effort concret pour soutenir ce projet, avec un engagement financier fort, mais aussi en mobilisant les acteurs concernés. L'adhésion de la Région au Club des Acteurs du Grand Paris est une occasion d'agir en ce sens. Telle est la proposition de cet amendement.

Céline MALAISÉ
Présidente de groupe